APERÇU DU FONDS

Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / Mes études+

FONDS ACTIONS CANADIENNES DURABLES (iA)

Information au 31 décembre 2022

À compter du 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés ne sera plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

EN BREF

Date de lancement Mes études+ : 24 octobre 2022
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs
Valeur totale du Fonds : 1,6 million $
Nombre d'unités en circulation : 159 463
Taux de rotation du portefeuille : 20,70 %
Investissement minimal : 25 $

Option de garantie	RFG[2]	Valeur liquidative par unité
Mes Études+	2,72 %	10,38 $
Mes Études+ Prestige 300[1]	2,36 %	10,39 $
Mes Études+ Prestige 500[1]	2,29 %	-

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Le Fonds est investi principalement dans des actions de sociétés intégrant de bonnes pratiques de développement durable dans leur industrie respective.

Les 10 principaux titres du Fonds

La Banque Toronto-Dominion	5,48 %
Banque Royale du Canada	4,87 %
Enbridge Inc.	3,95 %
Banque de Montréal	3,64 %
Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF	3,55 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,35 %
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	3,28 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,15 %
Brookfield Corp.	2,24 %
Banque Nationale du Canada	2,07 %
Total	**35,58 %**

Nombre total de titres : 82

Répartition sectorielle du Fonds

Finance	27,76 %
Énergie	15,62 %
Industrie	12,47 %
Matériaux	12,33 %
Technologies de l'information	5,89 %
Services de communication	4,04 %
Services aux collectivités	3,78 %
Consommation discrétionnaire	3,58 %
Indices boursiers	3,55 %
Biens de consommation de base	2,88 %
Immobilier	2,44 %
Santé	0,37 %
Total	**94,71 %**

Composition du Fonds

Actions canadiennes	92,62 %
Court terme et autres	5,29 %
Actions américaines	1,15 %
Actions étrangères	0,94 %
Total	**100,00 %**

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une appréciation du capital à long terme
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- recherche un fonds qui applique des principes d'investissement durables
- investit dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
		■		

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés.
Le RFG comprend les frais d'assurance de la garantie. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements.

[1] Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 3.6.3 du Contrat individuel de rente à capital variable Mes études+.

[2] iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2022, la renonciation s'est établie à 0,10 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

RENDEMENT ANNUEL

Les données relatives au rendement ne peuvent être publiées pour les fonds dont la création remonte à moins d'un an.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.
L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat individuel de rente à capital variable pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Si vous rachetez des unités de fonds dans les cinq années suivant la date d'investissement de la prime, votre représentant et son agence peuvent devoir rembourser en tout ou en partie la commission à iA Groupe financier.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1re année 5,5 % 2e et 3e années 5,0 % 4e et 5e années 4,0 % 6e année 3,0 % 7e année 2,0 % Après la 7e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.
Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)
Mes études+	75 %	75 %	2,72 %
Mes études+ Prestige 300	75 %	75 %	2,36 %
Mes études+ Prestige 500	75 %	75 %	2,29 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.
Des frais de transaction de 35 $ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.
Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

iA Groupe financier
1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

ACTIONS CANADIENNES DURABLES (iA) Risques : A AS $ E M R D

Objectifs d'investissement

Le Fonds vise à procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres d'actions de sociétés situées au Canada qui respectent le processus d'investissement durable du gestionnaire de portefeuille.

Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à investir principalement dans un portefeuille bien diversifié de sociétés canadiennes. Le gestionnaire de portefeuille vise à identifier des sociétés de qualité bien positionnées et présentant un potentiel de croissance intéressant tout en évaluant la performance, le risque et les améliorations d'un émetteur en ce qui concerne diverses pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).